

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 15 OCT. 2014

La ministre de l'éducation nationale, de  
l'enseignement supérieur et de la recherche

à

Mesdames et messieurs les présidents et  
directeurs

Secrétariat général

Direction des Affaires  
Financières

Sous-direction du budget  
de la mission « recherche et  
enseignement scolaire »

Bureau des opérateurs  
de l'enseignement supérieur  
et de la recherche

DAF B2  
n°2014-0021  
Affaire suivie par  
Jean-Philippe Trébillon  
Téléphone  
01 55 55 66 77  
Courriel  
jean-philippe.trebillon  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

**Objet :** enquête annuelle sur le niveau de déploiement du CIC

**Références :** circulaire au cadre budgétaire et comptable des organismes publics et  
des opérateurs de l'Etat pour 2015

La circulaire citée en références, publiée le 13 août 2014, rappelle à nouveau les enjeux majeurs relatifs à la qualité comptable et précise les outils et leviers que vous pouvez mobiliser pour atteindre cet objectif dans votre établissement. Cette circulaire fixe également le cadre de l'enquête annuelle relative à la qualité comptable et au contrôle interne comptable, qui s'adresse à l'ensemble des opérateurs, parmi lesquels figure votre établissement.

Par ce courrier, je vous informe qu'à nouveau cette année, la direction des affaires financières du MENESR assure l'envoi, la mise en ligne et le collationnement des réponses à cette enquête pour les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Comme l'an passé, ces modalités de transmission se substituent donc à celles décrites au point III.1.A. et en annexe 13 de la circulaire.**

Le pilotage de l'enquête par le MENESR marque ma volonté, rappelée dans le plan d'action ministériel pour le contrôle interne comptable, de coordonner et d'accompagner les actions de maîtrise des risques financiers dans les établissements de mon périmètre. A ce titre, votre participation revêt une grande importance, car elle me permettra de connaître de manière objective le niveau de déploiement des actions, les points nécessitant un accompagnement spécifique, et les pistes de progrès. La synthèse des réponses, qui sera réalisée en début d'année 2015, vous sera bien sûr accessible, et fera l'objet d'une présentation et d'une large diffusion.

CPI :

- DCISIF
- Monsieur le ministre des finances et des comptes publics (DGFIP CE2B)

J'appelle votre attention sur une action particulière à mener au-delà du strict renseignement de l'enquête : l'évaluation d'un processus à travers l'échelle de maturité de la gestion des risques (EMR). Comme l'an passé, les priorités propres à l'enseignement supérieur et à la recherche m'amène à vous demander de bien vouloir vous auto-évaluer sur un seul et même processus, en raison de ses enjeux et des risques associés. De plus, la comparaison des réponses entre les deux exercices nous permettra conjointement de dresser un bilan des progrès accomplis. Je vous demande donc de me **transmettre une EMR renseignée pour le processus rémunération.**

**En ce qui concerne le réseau des œuvres universitaires, les enjeux du processus achat me conduisent à vous demander de renseigner l'EMR sur ce sujet.**

Pour répondre à cette enquête et déposer les documents utiles, vous voudrez bien vous assurer que le référent CIC de votre établissement est bien connu des services de la DAF du MENESR et donc habilité à accéder au formulaire en ligne, et à déposer sur le site dédié les documents suivants :

- cartographie des risques et plan d'action actualisé ;
- coordonnées actualisées du référent contrôle interne de votre établissement ;
- outil EMR renseigné pour le processus rémunération.

Pour toute question pratique, vous pouvez vous référer à la fiche jointe ou contacter l'adresse fonctionnelle [enquete-operateur.cic@education.gouv.fr](mailto:enquete-operateur.cic@education.gouv.fr).

Je vous remercie pour le temps et l'attention que vous voudrez bien consacrer à cette enquête, ainsi qu'à la réalisation des productions complémentaires.

Pour le Ministre de l'éducation nationale,  
De l'enseignement supérieur et de la recherche,  
et par délégation,  
Le directeur des affaires financières empêché,  
Le chef de service, adjoint au directeur

**Pierre-Laurent SIMONI**

## Fiche technique : enquête annuelle CIC en ligne

L'enquête annuelle sur le niveau de déploiement du contrôle interne comptable 2014 se fera via un site collaboratif créé à cet effet sur Pléiade. Elle est composée de deux parties qui pourront être complétées et enregistrées de façon indépendante : le questionnaire et une synthèse de l'échelle de maturité de la maîtrise des risques. Vous pourrez télécharger directement sur le site les pièces complémentaires demandées.

### ***Accès à l'enquête en ligne***

Pour accéder à cette enquête il faut être inscrit sur Pléiade et membre du site collaboratif de l'enquête. Dès que vous serez inscrit comme membre du site collaboratif, vous recevrez un courriel de confirmation dans lequel sera précisé le mode opératoire pour remplir le questionnaire.

#### *Vous êtes inscrits sur Pléiade*

Si vous êtes sur la liste de diffusion de la présente note (DGS, agents comptables, référents CIC), vous serez inscrits directement par la DAF du MENESR comme membre du site de l'enquête.

#### *Vous n'êtes pas inscrits sur Pléiade ou vous avez récemment changé d'affectation*

Si vous souhaitez accéder à l'enquête en ligne, merci d'envoyer une demande par courriel à l'adresse : [enquete-operateur.cic@education.gouv.fr](mailto:enquete-operateur.cic@education.gouv.fr). Les informations nécessaires pour l'inscription sur pléiade sont : nom, prénom, adresse électronique et numéro de téléphone.

### ***Modification des données***

Les données enregistrées pourront être modifiées ou complétées jusqu'au 28 novembre. Au-delà de cette date, les données déposées seront définitives.

Chaque personne n'aura accès qu'aux documents qu'elle aura renseignés ou déposés et **une seule réponse par établissement** devra être envoyée. **Une personne par établissement, responsable de la saisie des informations**, devra donc être désignée (le référent CIC dans la mesure du possible).